

La CPPNI s'est déroulée le 21 janvier 2019. Plusieurs points ont été traités.

Les minima de branche

Les organisations patronales ont signifié qu'elles ne répondraient pas positivement aux revendications de la CGT. Nous nous y attendions. Pourtant nous avons souligné que quelques entreprises avaient, dans la branche, versé la prime Macron. Il y a donc de l'argent dans l'entreprise... qu'il faudrait distribuer à ceux qui créent les richesses.

En même temps, les organisations patronales osent utiliser l'argument d'un hypothétique renchérissement des contrats courts, pour mettre en balance l'augmentation des minima de branche. Il est assez curieux de mettre en avant « l'impact » des négociations de l'assurance chômage concernant les contrats courts pour tergiverser sur les minima. Rappelons, d'une part, que les minima de branche ne sont pas les salaires réels pratiqués dans les entreprises, et que d'autre part, il faudrait mettre en balance l'ensemble des exonérations fiscales et sociales des entreprises... sans compter la manne du CICE.

D'ailleurs, on ne peut que partager le fait de vouloir renchérir les contrats courts même si ce ne sera pas à la hauteur de ce qu'il faudrait. Faire en sorte de combattre la précarité est en soi une bonne chose... à condition qu'elle ne soit pas la contrepartie de réduction des droits des chômeurs. Il est clair qu'en ce qui nous concerne, le modèle économique assis sur la multiplication des contrats courts n'est pas notre modèle. Pour nous, la précarité ne se gère pas, elle se combat. C'est ce que nous avons fait dans le secteur des centres d'appels avec les résultats que nous connaissons aujourd'hui. Que le SORAP et le SNPA en prennent exemple.



Les congés exceptionnels

Le patronat a décidé de mettre à signa-

ture son avenant, sans entendre les arguments de la CGT sur des congés liés au handicap ou à la prévention. Le patronat propose d'en débattre au sein de la commission prévoyance !!!

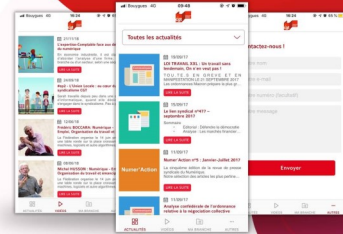
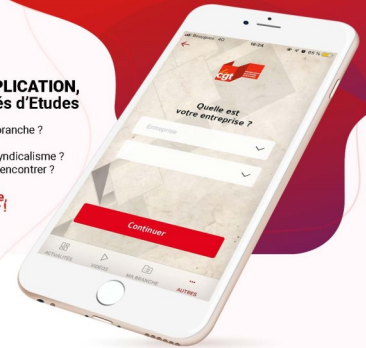


TÉLÉCHARGER NOTRE APPLICATION, Fédération CGT des Sociétés d'Études

- Connaissez-vous l'actualité de votre branche ?
- Êtes-vous informés sur vos droits ?
- Savez-vous comment fonctionne le syndicalisme ?
- Comment nous contacter ? Ou nous rencontrer ?

S'informer pour comprendre, comprendre pour transformer !

DISPONIBLE SUR :



Retrouver l'actualité sociale !
Soyez informés chaque mois sur l'actualité dans vos entreprises et dans vos branches.
Découvrez nos séries de vidéos pour s'informer et comprendre en images !
Besoin d'un contact à la CGT ?



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.